

<http://ec-dampierreenburly.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article989>



Attestation de déplacement "école"

- Archives - 2020 / 2021 - Vie de l'école -



Date de mise en ligne : vendredi 30 octobre 2020

Copyright © École Henri Balthiot - Dampierre En Burly - Tous droits

réservés

Attestation de déplacement "école"

Attention, à compter de ce 2 novembre, et jusqu'à nouvel ordre, une attestation de déplacement est indispensable pour conduire / récupérer son / ses enfant(s) à l'école.

Pour l'école de Dampierre en Burly, vous pouvez télécharger cette attestation ici ([cliquer sur le titre de l'article](#)).